

MERCI DE COCHER VOS DISPONIBILITÉS POUR LA SIGNATURE DU PACS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
ENTRE 9H et 10h30					
ENTRE 10h30 et 11h45					
ENTRE 14h00 et 15H30					
ENTRE 15H30 et 16H45					

Après examen de votre dossier une convocation vous sera transmise pour l'enregistrement de votre PACS, la présence des 2 partenaires est obligatoire.

Le délai de rendez-vous peut varier de 2 à 8 semaines en fonction des disponibilités demandées.